



LE P'TIT MONTREUILLAIS

Rosière 2023 Retour sur la Fête

p 4-5



www.montreuil-le-gast.bzh facebook : Commune de Montreuil le Gast

MOBILITES
Une liaison cyclable Montreuil - La Mézière
p 3

ENTREPRISES
De nouvelles installations
p 7

Infos pratiques

Mairie - 3 rue de la Mairie
02 99 66 90 39
mairie@Montreuil-le-gast.fr

Permanences du maire
Vous pouvez prendre rendez-vous avec
M. Henry les lundis et vendredis après-midi

Vous pouvez prendre rendez-vous avec les
adjoints le samedi matin de 10h30 à 12h :

- 4 novembre* : Anita Oblin
- 11 novembre* : Jean-Luc Dugué
- 18 novembre : Jean-Yves Clolus
- 25 novembre : Carole Piguel
- 2 décembre : Anita Oblin
- 9 décembre : Jean-Yves Clolus
- 16 décembre* : Anita Oblin
- 23 décembre* : Jean-Yves Clolus
- 30 décembre* : Jean-Luc Dugué
- 6 janvier : Carole Piguel
- 13 janvier : Anita Oblin

* astreinte uniquement / mairie fermée au public

Téléphone d'astreinte soir / week-end
06 31 08 29 62

Pour réelle situation d'urgence ;
**toute sollicitation abusive fera l'objet d'un
signalement en gendarmerie**

▶▶ DATE DE CLOTURE DU PROCHAIN P'TIT MONTREUILLAIS :

Envoyez vos articles **avant le**

VENDREDI 15 DECEMBRE

à ptit.montreuillais@montreuil-le-gast.fr :
la publication n'est pas assurée **après cette date !**
**(texte dans e-mail sans doc word / open,
photos jpg en pj)**

Prochaine parution : lundi 8 janvier 2024

Bulletin municipal de Montreuil-le-Gast

Responsable de la publication : Lionel Henry, maire ;
rédaction, mise en page : municipalité ;
Dépôt légal : octobre 2023 ; tirage : 900 exemplaires ;
imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Atimco,
Combourg ; photo couverture : Jean Deulceux CDF



Smictom ValcoBreizh - collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

Dates et horaires de collecte

Depuis début octobre, le Smictom Valcobreizh a changé ses jours et horaires de collectes sur l'ensemble du territoire.

Pour la commune, il y a peu de changement. **Les ordures ménagères sont collectées le jeudi (à partir de 4 heures) et le tri sélectif le mardi, semaine impaire, à partir de 11 heures.**

Par mesure de précaution, nous vous invitons à mettre vos bacs de collecte la veille.

Attention, il y a quelques changements uniquement pour les lieux-dits ci-dessous : Les Planches, Souvenel, Les Hautes Planches, La Noé Guérin.

Ordures ménagères : le mercredi après-midi
Tri sélectif : le jeudi semaine paire

Des adaptations sur les points de collecte

Les habitants de plusieurs rues ou lieux-dits de la commune, devenus difficiles d'accès, recevront d'ici la fin de l'année un courrier de ValcoBreizh les informant d'un changement de lieu de collecte et un regroupement sur des points collectifs de collecte.

Les riverains de la rue des Hirondelles sont appelés à faire attention au stationnement de leurs véhicules dans la rue. Trop souvent, le camion de collecte ne peut pas effectuer sa tournée dans la rue.

Incivilités à proximité des conteneurs

Régulièrement, les services de la Mairie sont interpellés sur l'état déplorable à proximité de plusieurs conteneurs collectifs. Nous rappelons que chacun doit se responsabiliser et ne pas déposer n'importe quoi devant ou à l'intérieur des conteneurs. Devrons-nous engager des poursuites ?

Nous vous rappelons qu'une déchetterie est à votre disposition à Melesse pour récupérer les déchets verts et les cartons bruns.





Mobilités : de nouveaux projets pour 2024

Suite aux élections de 2020, le Président de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné m'a confié la délégation Mobilités. Auparavant intégrée dans la Commission Logement, cette compétence connaît un fort développement, porté par une soif de mobilités alternatives à la voiture.

Le schéma des déplacements du Val d'Ille-Aubigné avait été adopté en 2018. Onze liaisons utilitaires (moins de 10km) constituant un maillage structurant du territoire avaient été retenues dont 2 sur Montreuil-le-Gast : une vers La Mézière, une vers Melesse. Après l'ouverture en octobre 2022 d'une première liaison Cap Malo - Montgerval avec le franchissement de la RD137, la Communauté de communes a retenu trois itinéraires faciles à mettre en oeuvre et ne nécessitant pas d'acquisition foncière : Montreuil-le-Gast - La Mézière (L7) ; Mouazé - Saint-Aubin d'Aubigné (L10) ; Feins - Montreuil-sur-Ille (L11). La mission de maîtrise d'œuvre a débuté en juin 2023 pour une mise en service fin 2024. Le 16 octobre dernier, une rencontre en mairie avec les riverains et exploitants agricoles concernés, a permis de préciser le contour du projet au départ de Montreuil. La voie cyclable passera par La Croix-Thomas, La Chapronnière, Le Lieu des Champs pour prendre ensuite la route de la Haute-Volerie sur La Mézière. A terme, c'est un itinéraire entier vers Rennes qui sera mis en place. En effet, le département a pris à sa charge la réalisation de notre projet de liaison La Mézière - La Chapelle-des-Fougeretz (L2) avec une ouverture en septembre 2023 et la Métropole entend poursuivre l'aménagement vers le Sud.

Le conseil départemental a par ailleurs lancé des études en septembre dernier sur un itinéraire Saint-Grégoire / Melesse / Montreuil (liaisons L1 et L6 réunies). Nous agissons pour que cette étude soit suivie de son exécution, avec des travaux à la charge du département et/ou de la CCVIA.

D'autres itinéraires sont fléchés ailleurs sur le territoire communautaire : Mouazé-Chevaigné ; Saint-Aubin d'Aubigné-Andouillé-Neuville ; Saint-Germain-sur-Ille-Saint-Aubin d'Aubigné ; Saint-Médard-sur-Ille-Saint-Aubin d'Aubigné ; Sens-de-Bretagne-Vieux-Vy-sur-Couesnon. La réflexion sur le foncier a été lancée.

La CCVIA ne limite pas son action au développement des liaisons cyclables. Elle a mis en place le programme Savoir Rouler à Vélo dans les écoles dès 2020. En 2022-2023, 18 écoles, soit 715 élèves ont pu bénéficier de l'initiative (50% co-financé par le programme Génération vélo). La CCVIA est pionnière sur le département avec une bonne moitié des attestations délivrées aux enfants ces dernières années.

Dans le cadre d'un Appel à projets (TenMod 2021), la collectivité s'est engagée dans la promotion des mobilités alternatives. Des animations mobilités, les "Rdv solutions transports", ont lieu dans les 19 communes : permanences de TER SNCF, cars BreizhGo, auto-partage, We ker (Mission locale), ateliers de réparation vélos ...

Mentionnons également les primes pour l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE), l'auto-partage avec 3 véhicules à disposition, la location de VAE pour tester cette alternative décarbonnée... Alors, osez le car, le vélo, tout ce qui peut contribuer au recul de la voiture solo...

Lionel HENRY, maire et vice-président de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné en charge des Mobilités

Repas du CCAS

Le CCAS a le plaisir d'inviter les montreuillais de 70 ans et + au repas annuel qui aura lieu le dimanche 26 novembre à 12 heures à la salle polyvalente. Une invitation a été envoyée auprès des intéressés.

A défaut, nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat de la Mairie (02 99 66 90 39).

Une naissance - Un arbre

Pour les parents ayant donné réponse pour la plantation de l'arbre, nous vous donnons rendez-vous le samedi 25 novembre à 10h30 à l'étang. Une plaque avec le nom, prénom et date de naissance des enfants sera apposée devant l'arbre (un cyprès chauve). Un pot d'accueil sera ensuite offert à la Mairie.

Boucherie ambulante : changement de jour

La Boucherie ambulante LB, 02 23 47 42 44 (basée à La Chapelle-des-Fougeretz) vous propose ses produits de boucherie et charcuterie les **mercredis à partir de 16 heures**, place de l'église..

Passage de la balayeuse

La balayeuse passera dans les rues du centre-bourg le 23 novembre 2023.

Afin de permettre le meilleur nettoyage possible, il est demandé de ne pas stationner dans les rues du centre, notamment la rue des Lilas, côté médiathèque

Salles communales

Nous rappelons à l'ensemble des utilisateurs des salles communales de bien vouloir vérifier, à chaque départ, l'extinction des lumières, la fermeture des portes et l'activation des codes.

A NOTER

Portail famille

Les familles sont invitées à renouveler leur dossier administratif sur leur espace personnel. Elles recevront un mail les invitant à faire le nécessaire et la date limite pour faire les démarches.

Objets perdus / trouvés

Pour tout objet perdu, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du secrétariat ; il nous a peut-être été déposé en Mairie. Nous avons actuellement un vélo enfant, des lunettes pour femme, un gilet pour femme....

Pour toute information complémentaire, 02 99 66 90 39, mairie@montreuil-le-gast.fr

Eau du Bassin Rennais : aide sur votre prochaine facture d'eau

Vous avez 3 enfants à charge ou plus ? Faites votre demande avant le 31 décembre pour bénéficier d'une déduction d'eau moins 30 € / an sur votre prochaine facture d'eau et d'assainissement ! La demande est à faire auprès de votre distributeur d'eau avant le 31 décembre.

Pour en savoir plus : <http://www.service.eau.veolia.fr/>

Aide à l'achat de récupérateur d'eau de pluie

Dans le contexte de sécheresse qui se prolonge, la Collectivité eau du bassin rennais renouvelle l'opération d'aide à l'acquisition de cuves de récupération d'eau de pluie. L'offre : 25 euros de remise immédiate et 10% supplémentaire accordés par les magasins participants à cette opération, sur le prix d'une cuve de récupération d'eau de pluie et de ses accessoires (kit de raccordement à la gouttière, socle et robinet). En place jusqu'au 30 novembre et dans la limite des 1000 premiers bons d'achat validés en magasin.

Bon à télécharger et toutes les infos sur : eaudubassinrennais-collectivite.fr

Rosière 2023



Comité des Fêtes

Notre traditionnelle fête de la rosière 2023 a encore une fois été une réussite.

Un grand merci à Jade notre 93ème rosière, à Mathilde, Léonie, Timon et Marin ainsi qu'à leurs familles qui ont su illuminer notre belle fête par leur engagement et leur bonne humeur communicative.

Un grand merci à la Mairie, aux agents communaux, aux groupes montreuillais ayant défilé, à tous nos bénévoles, à nos jeunes serveurs et pour finir à nos cuisiniers sans qui le repas ne pourrait avoir lieu.

Je tiens également à remercier l'ensemble du comité des fêtes pour leur implication d'année en année.

Izabelle Le Gall
Présidente du Comité des Fêtes



Jade et ses garçons / demoiselles d'honneur avec les élus : Françoise Gatel, sénatrice, Thierry Benoit, député, Lionel Henry, maire



Fête de la Rosière 2023

Nous avons pu assister le week-end du samedi 2 et dimanche 3 septembre à la traditionnelle fête de la Rosière organisée conjointement par la municipalité et le Comité des Fêtes. Ces deux journées festives se sont déroulées sous un soleil de plomb.

Notre Rosière, Jade Calvez, avait été choisie par les associations montreuillaises début février. Après un moment de surprise, Jade et ses parents ont accepté avec beaucoup de joie et de fierté. Quel honneur pour cette famille de représenter son village. Jade a choisi pour l'accompagner Mathilde Corre, comme grande demoiselle d'honneur et Timon Fertillet comme grand garçon d'honneur ainsi que Léonie Hirbec comme petite demoiselle et Marin Guillermic Cadoret comme petit garçon.

Le forum des associations, dans la salle polyvalente a, comme d'habitude, été le premier événement de ce week-end. Les Montreuillais se sont déplacés en grand nombre pour se réinscrire ou découvrir les différentes activités sportives ou culturelles proposées par les associations communales. Les Montreuillais apprécient particulièrement ces moments d'échanges avec les responsables et cela prouve leur attachement à ce tissu associatif si important pour la vie de notre commune.

Les foulées de la Rosière se sont déroulées un peu plus tard dans l'après-midi. Un nouveau parcours avait été dessiné en passant dans différents bâtiments communaux tels que la mairie, l'église, la médiathèque, l'espace jeunes ainsi que la cour de l'école publique Arc en Ciel. Ce nouveau tracé a apparemment séduit tous les participants. Après l'effort est venu le moment du réconfort avec le traditionnel pot de l'amitié offert par la municipalité dans la salle polyvalente. Les Montreuillais ont pu pendant ces deux journées de fête profiter des différentes attractions de la fête foraine. Il y avait énormément de monde sur le terrain des sports pour assister au magnifique feu d'artifice tiré par la société Stardust.

De mémoire de Montreuillais, il y a très longtemps que nous avons eu autant de monde pour cet événement. Jade souhaitait que l'on remette la narration au début du feu d'artifice car pour elle l'histoire et les racines de notre village sont très importantes. Merci encore à Mme Marie Thérèse Le Faou d'avoir bien voulu prêter sa voix pour cette évocation. J'ai voulu à mon tour, faire une petite surprise à notre future Rosière en lui faisant découvrir JADE ROSIERE 2023 en lettres de feu. La soirée s'est poursuivie avec le bal de la Rosière dans la salle polyvalente organisé par le Comité des Fêtes. Le dimanche matin, rendez-vous était donné à Jade Calvez et ses demoiselles d'honneur (Mathilde et Léonie) et ses garçons d'honneur (Timon et Marin) accompagnés de leurs familles et amis à 9h30 à la salle polyvalente pour le couronnement de notre 93ème Rosière. Cette cérémonie, présidée par M. Lionel Henry, maire de Montreuil-le-Gast, s'est déroulée en présence de M. Benoit, Député, de Mme Gatel, Sénatrice, de Mme Mestries, Vice-présidente du Conseil départemental, de M. Jaouen, Président de la Communauté de Commune du Val d'Ille-Aubigné, de M. Billon, Maire honoraire de Montreuil, d'élus voisins, des membres du conseil municipal, de Cléa Hautbois, Rosière 2022, et de nombreux Montreuillais. Après les discours officiels, Jade a pris la parole pour nous faire partager toute la joie et la fierté que ces moments représentaient pour elle et sa famille. Un vrai moment d'émotion a traversé la salle polyvalente.

Après le dépôt des gerbes sur les tombes des deux donatrices, ont eu lieu la cérémonie religieuse et la plantation du rosier. Après tous ces moments officiels, un vin d'honneur a été servi dans la salle polyvalente à l'intention des Montreuillais. La suite de la fête s'est déroulée sous l'égide du Comité des Fêtes.

Un grand merci aux agents communaux pour leur investissement et leur présence avant, pendant et après la fête.

Merci aux membres du Comité des Fêtes pour leur dévouement.

Et je finirai par remercier les élus présents tout le week-end pour leur implication, leur dévouement et leur disponibilité.

● Jean-Luc Dugué,
adjoint en charge
des associations



A NOTER

Des accompagnatrices de vie à Montreuil

Adeline et Véronique sont diplômées avec expérience dans l'aide à la personne. Elles proposent leurs services de façon alternée et interviennent à domicile pour assurer un suivi du lundi au vendredi pour les actes essentiels de la vie (aide à la toilette, préparation et aide à la prise des repas...), les actes courants (courses...) et un accompagnement social (sorties extérieures...). Interventions sur Montreuil-le-Gast ; crédit d'impôt immédiat. Pour toute information complémentaire, vous pouvez les joindre au 06 74 56 69 17 (Adeline) ou au 06 09 70 70 77 (Véronique).

Recensement citoyen

Dès leur 16ème anniversaire, tous les jeunes doivent se faire recenser en mairie. Une attestation est remise à la suite de cette formalité. Obligatoire, cette démarche s'insère dans le parcours de citoyenneté et permet l'inscription sur les listes électorales dès leur majorité. Les jeunes sont convoqués ensuite à la Journée de Défense et Citoyenneté et un autre certificat est remis. Ce document est obligatoire pour passer tout type d'examen ou de concours (baccalauréat, permis de conduire, inscription en faculté...). Faire la démarche dès les 16 ans est vivement recommandée afin d'éviter tout retard pour la convocation. Plus tard, le jeune procède à la démarche, plus tard, il sera convoqué à la Journée de Défense et de Citoyenneté.

Nos amis les chiens

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de tenir son chien en laisse et que si votre animal est récupéré sur la voie publique par les services de la fourrière, vous vous exposez à des frais.

Actualité communale

Un 2e cours de tennis tout neuf

Nous nous étions engagés, lors de la campagne de 2022, à procéder à la réfection du cours de tennis existant et au démontage du skate-park pour pouvoir remettre un deuxième cours de tennis extérieur à cet endroit.

Rappelons qu'il y avait, il y a quelques années, déjà un terrain de tennis à cet emplacement. La réfection du premier cours de tennis avait été effectuée par les agents communaux au printemps. Le démontage du skate-park a été également réalisé par les agents communaux juste après la fête de la Rosière.

Les travaux concernant le deuxième cours ont été confiés à la société Sol Concept de Caudan (Morbihan). Ces travaux ont consisté dans un premier temps à la pose du grillage et d'un portillon aux normes PMR. Un dé-colmatage et un nettoyage de la surface ont été nécessaires puis le rebouchage du support avec du granulat. Après cette opération, une application de résine de consolidation a été effectuée.

Enfin la peinture a été posée en trois couches croisées méthode Airless. Le tracé des lignes de jeu aux normes de la FFT a ensuite été fait.

Des petits travaux de voirie ont été réalisés devant ce cours de tennis par l'entre-



prise Multi TP de Vignoc pour favoriser l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Le montant de ces travaux :

- Sol Concept : grillage et réfection du cours de tennis pour 12935.52€ TTC.

- Multi TP : travaux de voirie pour 2152.32€ TTC.

Soit un total de 15087.84€ TTC.

Nous espérons que ce nouvel équipement permettra aux adhérents du club de tennis communal de jouer dans de meilleures conditions et satisfera tout le club. Le skate-park, quant à lui, sera réaménagé et amélioré route de Montgerval dans le cadre d'un chantier participatif.

● Jean-Luc Dugué, adjoint en charge des associations



La croix de Cruère enfouie sous la brousaille.... Avant / Après, la différence est bien visible



Journées éco-citoyennes 2023

La journée éco-citoyenne du 14 octobre dernier a été utilisée au profit du Téléthon : les participants ont ramassé les pommes de terre vendues au profit de l'association AFM-Téléthon.

Dans l'après midi, Romain et Jean-Luc Geffroy, accompagnés du maire, ont voulu libérer la croix de Cruère de la brousaille environnante. 1h de travail et de la volonté ont permis de donner un meilleur aspect à la croix, rebâtie à l'identique en 2010.

La commune de Montreuil a choisi pour vous MBA Mutuelle



Depuis le 7 janvier 2020, votre commune a choisi MBA Mutuelle pour vous proposer des offres en complémentaire santé qui s'adaptent aux besoins et au budget de chacun d'entre vous.

Sans limite d'âge, de ressources financières, sans questionnaire de santé, quelle que soit votre situation familiale ou professionnelle, la seule condition pour pouvoir bénéficier de cette mutuelle communale est de résider à Montreuil-le-Gast. Cette dernière présente plusieurs avantages. Les tarifs étant mutualisés, chaque habitant peut bénéficier d'une complémentaire santé adaptée, à prix avantageux.

Tiphany Chenot, conseillère MBA Mutuelle, vous accueille lors des permanences qui se tiennent à la mairie, un jeudi matin sur deux sur rendez-vous uniquement ou au sein de votre agence de proximité au 62 boulevard Jean-Mermoz à Rennes. Vous souhaitez d'avantage d'informations sur nos offres santé ? Contactez votre conseillère MBA Mutuelle.

Contact :

Tiphany Chenot, conseillère MBA Mutuelle : 06 73 81 40 33 ;
tiphany.chenot@mbamutuelle.com ; agence : 62 boulevard Jean-Mermoz 35000 Rennes

Passion Mécanique Garage : l'auto de collection

Passion Mécanique Garage a ouvert le 2 octobre dernier dans la ZA de la Métairie. Passionné et investi dans le monde de l'auto de collection depuis l'âge de 12 ans, Yannick Plantin, Gévezéen de 48 ans, a emménagé 9 rue des Artisans dans la zone d'activités.

Spécialiste de la voiture de collection, nous maîtrisons surtout les autos anglaises, quelques américaines, le monde de la Cox mais aussi les populaires françaises.

L'atelier ne fait que de la restauration mécanique (moteur, BV et pont) ainsi que la mise au point moteur. Les travaux de carrosserie sont sous-traités par des pros de l'auto de collection. Nous sommes à votre service.

Contact :

Yannick Plantin et Quentin Rebours : 02 99 37 15 04



Depuis début octobre, Yannick et Quentin accueillent les passionnés de vieilles autos dans les locaux de Passion Mécanique Garage

Un trek solidaire vers le Maroc

Les 6 Rennes du désert préparent le trek Rose Trip Maroc pour octobre 2024.

Six amies breilliennes, dont 2 Montreuillaises, se lancent le défi de parcourir 15 km par jour dans le désert marocain de Merzouga. Cette course d'orientation permet de soutenir les associations "Ruban Rose" et "Jeune et Rose" qui luttent contre le cancer du sein et sensibilisent au dépistage, ainsi que "Enfants du Désert" qui vient en aide aux femmes et enfants isolés au Maroc.

Afin de mener à bien ce projet, les 6 Rennes du Désert recherchent activement des sponsors, des partenaires et proposent d'ores et déjà une soirée Paella (Gérard Mas Traiteur) et dansante le 18 novembre 2023 à la salle polyvalente de Melesse à partir de 18h30.

Elles seront également présentes au Marché de Noël de Montreuil-le-Gast le 16 décembre 2023 de 10h00 à 18h00. Vous pouvez les suivre sur les réseaux sociaux : facebook : Les 6 Rennes du Désert ; instagram : les6rennesdudésert
N'hésitez pas à les contacter afin de les soutenir en achetant leurs créations et autres cadeaux.



Contact et réservations repas Melesse:

Hélène Foucault et Emilie Pouget : 06 43 95 45 09 et 06 82 29 80 22 ; les6rennesdudésert@gmail.com

LTP, nouvelle entreprise de TP



TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR

Fort de mon expérience professionnelle dans le domaine des travaux publics, j'ai créé l'entreprise LTP et je mets à votre disposition mes compétences pour type de travaux de terrassement, assainissement et d'aménagement extérieur.

Contact :

Antoine Lenormand, Sarl LTP Montreuil-le-Gast : 06 58 32 8 6 16 ;
tp.35@outlook.com

Vie communale

Le plein d'animation à la Médiathèque qui fête ses 10 ans !

Médiathèque municipale

LA GRANGE

Montreuil-le-Gast

Rencontre Dédicace le 8 novembre

Rencontre et dédicace de Maurèen Poignonec et Sandra Le Guen Mercredi 8 novembre de 16h30 à 18h30 ; en partenariat avec la librairie Alfabulle de Melesse.

Venez rencontrer Maurèen Poignonec et Sandra Le Guen, autrice et illustratrice d'albums jeunesse ("Tortue Express", "Hibou chou"...) qui viendront présenter et dédicacer leurs ouvrages à la médiathèque. Animation ouverte à toutes et tous.

Séance de Bébés Lecteurs

Lundi 13 novembre et Lundi 11 décembre de 9h30 à 10h00
Animation ouverte aux parents et à leurs enfants de 0 à 3 ans.
Pour s'inscrire, merci de le faire par mail : bibliotheque@montreuil-le-gast.fr ou à l'accueil de la médiathèque. Gratuit et sur inscription.

La Parlotte : conférence gesticulée interactive

Conférence : "Comment devient-on homosexuel/le ?"
Vendredi 17 novembre à 20h30
"Comment devient-on homosexuel/le ?" Est-ce inné ou acquis ? Quelles évolutions dans la vie des homosexuels depuis 40 ans ? Pour échanger sur ces questions et sur bien d'autres, la Parlotte propose une conférence gesticulée interactive le vendredi 17 novembre 2023 sur la construction identitaire d'un homosexuel, avec comme invité J. Rubin, auteur d'une histoire de vie : "Un garçon pas comme les autres"
A la Médiathèque, Salle Ouessant, le 17 novembre à 20h30.

Soirée 10 ans de la Médiathèque La Grange

C'est le vendredi 24 novembre !
Pour fêter les 10 ans de la médiathèque, nous vous invitons à partager un verre et quelques douceurs préparées par le restaurant scolaire, à 18h30 dans le hall.
Les animations qui poursuivront la soirée sont gratuites et sur inscriptions :
16h30 à 18h30 : Ouverture au public et goûter d'anniversaire
18h30 : Pot des 10 ans
18h30 : Atelier Jeu "Contes Émerveillés" à partir de 8 ans.
19h30 : "Lectures Z'animales" par la compagnie Les Échappés du Bal. A partir de 4 ans.
20h30 : Café littéraire. Public adulte.

Exposition "La maison est en carton"

Exposition "La maison est en carton" en partenariat avec la MDIV ; jusqu'au 11 décembre.
"Panorama d'illustrateurs de la littérature jeunesse contemporaine qui se démarquent par leur créativité et leur originalité, l'exposition met en valeur le travail de ces créateurs tout en éduquant le regard artistique des petits et des grands".

Atelier "Décoration de sapin"

Mercredi 6 décembre de 17h00 à 18h00 ; à partir de 5 ans
Venez confectionner des petits bonnets en laine à accrocher sur le sapin en attendant le Père Noël ; gratuit et sur inscription.

Contact :

Elodie Yvon, Pauline Lombard, médiathèque communale La Grange : 02 99 66 19 40 ; bibliotheque@montreuil-le-gast.fr

La médiathèque sera fermée du 23 décembre au 1er janvier. Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

Des élections au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Après deux ans de mandat, nos jeunes élus au CMJ vont laisser la place à une nouvelle équipe. Le CMJ est une école de la citoyenneté qui permet de mieux comprendre le fonctionnement de la municipalité et en donnant l'occasion de participer activement à la vie de la commune.

Le conseil sera composé de 12 membres qui sont élus pour deux ans. Ils se réuniront une fois à chaque inter-vacances dans la salle du conseil municipal en séance plénière. Ces séances se déroulent en présence du maire ou de l'adjoint délégué. Entre temps, les jeunes élus se réuniront une fois par mois, encadré par un animateur communal, et travailleront sur des projets qui leur tiennent à cœur, pouvant couvrir différents domaines (Solidarité, Humanitaire, Environnement, Sécurité, Sport, Loisirs et Culture). Ces réunions mensuelles auront lieu dans la salle du conseil municipal le mardi de 17h30 à 18h30.

Pour élire les représentants du Conseil Municipal des Jeunes, tous les enfants des deux écoles et de collège(s) de secteur dans les classes de CE2, CM1, CM2 et en 6è, habitant à Montreuil-le-Gast, peuvent être électeurs(trices), mais également candidats(es) pour y siéger.

La campagne électorale se déroulera en novembre. Les enfants candidats iront à la rencontre de leurs camarades et leur exposeront leurs projets, ce qu'ils souhaitent mettre en place dans la commune de Montreuil-le-Gast. Ils peuvent faire des affiches ou des tracts. L'animateur municipal sera à leur disposition les mardis 7 et 14 novembre de 16h30 à 18h30 à la Mairie.

Les candidatures sont à déposer en mairie au plus tard le jeudi 23 novembre 2023, accompagnées d'une autorisation écrite et signée de leurs parents.

Les élections auront lieu, dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, le jeudi après-midi 30 novembre de 14h à 16h00 pour les classes des écoles primaires et de 17h30 à 18h30 pour les collégiens.

Le vote a lieu à bulletin secret. Il y aura une urne et 12 candidats à élire avec la parité entre les garçons et les filles. Les 6 candidats garçons et les 6 candidates filles qui auront obtenu le plus de voix seront élus. Si deux candidat(e)s ont le même nombre de voix, c'est le plus âgé(e) des deux qui sera élu.

Le dépouillement des votes aura lieu à 18h30 le jeudi 30 novembre 2023.

Les Montreuillais peuvent assister au scrutin et au dépouillement des votes.

● Anita Oblin, adjointe en charge du périscolaire



Conseil du mercredi 4 octobre 2023

Le 4 octobre 2023, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Montreuil-le-Gast, légalement convoqué le 28 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, publique, en salle du Conseil Municipal de Montreuil-le-Gast, sous la présidence de M. Lionel Henry.

Assistaient à la séance : Lionel Henry, Jean-Yves Clolus, Anita Oblin, Jean-Luc Dugué, Carole Piguel, Pierre Fontaine, Anne Margolis, Eric Durand, Stéphanie Aminot, Morgane Calvez, Jean-Luc Gefroy, David Le Gall, Stéphane Flocon, Jean-Marc Detoc, Vicky Renault et Kevin Renouard.

Absentes : Delphine Beaudoin, Catherine Lucas, Valérie Jousseaume
Pouvoirs : Delphine Beaudoin donne pouvoir à Morgane Calvez, Catherine Lucas donne pouvoir à Stéphanie Aminot, Valérie Jousseaume donne pouvoir à Anita Oblin.

Secrétaire de séance : Morgane Calvez

Rajout d'un point à l'ordre du jour :

En ouverture de séance, M. le Maire soumet au Conseil l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour : Avenant à la convention de mise à disposition à titre gratuit de l'ancien presbytère de Montreuil-le-Gast à l'association Miami.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le rajout du point mentionné ci-dessus.

N°01 : Approbation du PV du 07/07/2023

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire soumet le PV de la séance du 7 juillet 2023. Mme Aminot relève que son nom et celui de Mme Lucas figurent parmi ceux assistant à la séance et sont également mentionnés absents alors qu'elles étaient effectivement absentes.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 7 juillet 2023.

N°02 : RPQS 2022 du service d'assainissement non-collectif

Rapporteur : M. Clolus

M. Clolus, 1er adjoint en charge des questions d'assainissement présente le Rapport sur le Prix et la Qualité de Service (RPQS) 2022 de l'assainissement non-collectif.

Il y est fait état :

- des installations en place, à savoir 215

pour Montreuil-le-Gast pour 581 usagers.
- des contrôles réalisés en 2022 par la CCVIA (contrôle de conception, bonne exécution, bon fonctionnement dans le cadre d'une vente et bon fonctionnement périodique
- du financement du service

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 17 voix Pour, 1 Contre (M. Renouard) et 1 Abstention (M. Dugué), approuve le Rapport sur le Prix et la Qualité de Service (RPQS) 2022 de l'assainissement non-collectif.

N°03 : RPQS 2022 du service d'assainissement collectif

Rapporteur : M. Clolus

M. Clolus, 1er adjoint en charge des questions d'assainissement présente le Rapport sur le Prix et la Qualité de Service (RPQS) 2022 de l'assainissement collectif.

Il y est fait état :

- Des indicateurs réglementaires 2022
- Des chiffres clés de l'année 2022
- Du prix du service public de l'assainissement.

Ainsi, il est fait état de 1473 habitants desservis, 646 abonnés, 14 km de réseau, 90 433 m³ d'eaux usées traitées. Le prix TTC du m³ est de 2,99 €.

En marge du RPQS, un point d'étape est fait sur les travaux en cours, sous l'impulsion de la CCVIA, concernant le transfert obligatoire de la compétence assainissement prévue par la loi NoTRE pour le 1er janvier 2026. En substance, il s'agit d'évaluer les différents modes de gestion envisagés (régie, Délégation de Service Public (DSP) ou prestation de service), auprès de quel opérateur le cas échéant, le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) à établir ainsi que la mise en adéquation de tous les prix pratiqués à l'échelle communautaire.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Rapport sur le Prix et la Qualité de Service (RPQS) 2022 de l'assainissement collectif.

N°04 : Demande de rajout pour la modification n°4 PLUI

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose que par la délibération n°08 en date du 1er mars 2023, le Conseil municipal, a approuvé à l'unanimité de proposer, lors de la modification n°4 du PLUI les changements suivants :

• Le passage de la zone 2AUE du Chatellier en zone 1AUE ;
• Modification de l'inventaire du bâti d'intérêt architectural désigné au Bas Fourfan (parcelle B992) et à la Gorge (parcelle A 1538)

• Demande d'assouplissement des règles de stationnement dans la zone UG.

Ces propositions visent à procéder à la modification du PLUI dans le cadre de la Charte de gouvernance "Évolution du Plan local d'urbanisme intercommunal au service du Projet de territoire du Val d'Ille-Aubigné".

Il apparaît nécessaire de proposer le rajout des changements suivants :

- Intégration dans le linéaire commercial du centre-bourg la parcelle A 1764 (restaurant et boucherie).
- Modification de l'inventaire du bâti d'intérêt architectural désigné au Haut Fourfan (parcelle B1281).

Pour rappel, le linéaire commercial est une protection, identifiée au règlement graphique, qui interdit le changement de destination des rez-de-chaussée des constructions affectées à de l'artisanat et du commerce de détail, à la restauration ainsi qu'à des activités des services où s'effectue l'accueil d'une clientèle vers une destination d'habitat.

Les demandes seront examinées et analysées par le Comité de pilotage PLUI.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la demande de modification précisée ci-dessus.

N°05 : Rétrocession parcellaire

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose que, dans le cadre de la vente de son bien immobilier, un administré sollicite la commune pour une rétrocession parcellaire.

Considérant que :

• Une délibération du Conseil municipal en date du 27 octobre 1994, transmis en préfecture le 14 novembre 1994, précise que la parcelle A 91, (aujourd'hui cadastrée A 1671 et A 1672), est rétrocédée à la commune à titre gratuit.
• Aucune suite notariale n'a été donnée à cette délibération.

Afin de régulariser cette situation, les propriétaires de la parcelle A 1671 ont donné leur accord pour une rétrocession, à titre gratuit, de cette dernière à la commune. À cette occasion, la commune intègre la parcelle A 1672 dans cette rétrocession initialement incluse dans la délibération de 1994.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la rétrocession à titre gratuit, au bénéfice de la commune des parcelles A 1671 et A 1672
- dit que les frais de bornage et de notaire sont à la charge de la commune

Compte-rendu de conseil municipal

- désigne Me Crossoir, notaire à St Germain sur Ille pour rédiger les actes.

N°06 : Achat d'un bien immobilier

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose qu'en raison d'un projet global d'aménagement immobilier futur en coeur de bourg, la commune a fait connaître son intérêt auprès de Montreuillais vendeurs de leur bien immobilier. Conformément à la réglementation, l'avis des domaines a été sollicité. Ainsi, après négociation, un accord a été trouvé pour les parcelles A 854, 855 856 et 1314 d'une superficie totale de 504m² pour un montant de 210 000 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve l'achat des parcelles A 854, 855,856 et 1314 d'une superficie totale de 504m² pour un montant de 210 000 € ;
- autorise le Maire à signer l'acte notarié.

N°07 : Modification du règlement du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Rapporteur : Mme Oblin

Mme Oblin, adjointe en charge de l'enfance/jeunesse, expose les éléments qui déterminent la modification du règlement du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) afin de mettre en adéquation la réalité du terrain avec le règlement arrêté par délibération du conseil municipal.

Il s'agit désormais de fixer à 12 le nombre de candidats élus (6 garçons et six filles) et de supprimer le principe des commissions, tout en maintenant la diversité des sujets abordables, à savoir Solidarité, Humanitaire, Environnement, Sécurité, Sport, Loisirs et Culture. Par ailleurs, le lieu de réunion est déplacé en salle du conseil municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification du règlement du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

N°08 : Modification du règlement de l'Espace Jeunes

Rapporteur : Mme Oblin

Mme Oblin, adjointe en charge de l'enfance/jeunesse, expose les éléments qui déterminent la modification du règlement de l'Espace Jeunes afin de mettre en adéquation la réalité du terrain avec le règlement arrêté par délibération du conseil municipal. Il s'agit, en l'occurrence, d'accueillir les jeunes à compter de la classe de CM2 et de supprimer tout critère d'âge.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification du règlement l'Espace Jeunes.

N°09 : Adhésion au groupe Agence France Locale et engagement de garantie

Rapporteur : M. Henry

La création du Groupe Agence France Locale a pour fondement essentiel la recherche par les collectivités territoriales, leurs groupements et les EPL d'un mode de financement efficace, répondant à des contraintes fortes de transparence et satisfaisant à l'intérêt général.

Etablissement de crédit spécialisé, l'Agence France Locale est un organisme de prêts au profit des collectivités et porté par les collectivités. La direction de l'Agence France Locale est assurée par un Directoire, actuellement composé de quatre personnes, professionnels reconnus du secteur bancaire des collectivités locales. Le Directoire agit sous le contrôle permanent du Conseil de Surveillance de l'Agence France Locale. Ce Conseil de Surveillance, composé de personnalités indépendantes du secteur bancaire, des finances locales et de représentants de la Société Territoriale (eux-mêmes issus des entités Membres) s'assure de la qualité et de la cohérence des orientations prises par l'établissement de crédit du Groupe.

L'adhésion à la Société Territoriale est conditionnée par le respect de critères financiers définis par le Conseil d'Administration, sur proposition du Directoire et avis du Conseil de Surveillance de l'Agence France Locale, et qui permettent de réaliser la notation de toute entité candidate à l'adhésion.

L'apport en capital initial (l'ACI) est versé par toute entité devenant membre du Groupe Agence France Locale. Cet ACI correspond à la participation de l'entité considérée au capital de la Société Territoriale, déterminé sur la base de son poids économique.

Ce versement, obligatoire pour rendre effective l'adhésion de l'entité candidate à la Société Territoriale, permet de respecter le niveau de capitalisation requis par les autorités de contrôle du secteur bancaire et d'assurer l'activité d'établissement de crédit spécialisé de l'Agence France Locale. L'ACI peut être acquitté intégralement lors de l'adhésion de l'entité, ou réparti par un versement au maximum sur cinq années successives ou selon un calendrier aménagé en fonction du recours à l'emprunt auprès de l'AFL de ladite entité.

Le montant et les modalités de versement de l'ACI sont déterminés conformément aux stipulations des statuts de la Société Territoriale et du Pacte du Groupe Agence France Locale.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve l'adhésion de la commune de Montreuil-le-Gast à l'Agence France Lo-

cale - Société Territoriale ;

- approuve la souscription d'une participation au capital de l'Agence France Locale - Société Territoriale d'un montant global de 10 300 euros (l'ACI) de la commune de Montreuil-le-Gast, établi sur la base des Comptes de l'exercice (2021) :

o en incluant le budget principal : oui

o en incluant les budgets annexes suivants : Maison médicale

o Encours de dette (2021) : 1 143 547 €

- autorise l'inscription de la dépense correspondant au paiement de l'ACI au chapitre 26 [section Investissement] du budget de la commune de Montreuil-le-Gast ;

- autorise le Maire à procéder au paiement de cette participation au capital de l'Agence France Locale - Société Territoriale et selon les modalités suivantes : Paiement en 3 fois

o Année 2023 : 3 500 Euros

o Année 2024 : 3 400 Euros

o Année 2025 : 3 400 Euros

- autorise le Maire à signer le contrat de séquestre si ce compte devait être ouvert pour le versement des tranches d'apport en capital ;

- autorise le Maire à signer l'acte d'adhésion au Pacte à l'issue du Conseil d'Administration de l'Agence France locale - Société Territoriale qui actera l'entrée formelle au capital de la commune de Montreuil-le-Gast ;

- autorise le Maire à prendre et/ou signer tous les actes et documents nécessaires à l'adhésion et à la participation de la commune de Montreuil-le-Gast à l'Agence France Locale - Société Territoriale ;

- désigne Lionel Henry, en sa qualité de Maire, et Jean-Yves Clolus, en sa qualité de 1er adjoint, en tant que représentants titulaire et suppléant de la commune de Montreuil-le-Gast à l'Assemblée générale de l'Agence France Locale - Société Territoriale ;

- autorise le représentant titulaire de la commune de Montreuil-le-Gast ou son suppléant à accepter toutes autres fonctions qui pourraient leur être confiées dans le cadre de la représentation au sein du Groupe Agence France Locale (Conseil d'Administration, présidence, vice-présidence, membres titulaires ou suppléants des éventuelles commissions d'appels d'offres, Conseil de Surveillance, Conseil d'Orientation, etc.), dans la mesure où ces fonctions ne sont pas incompatibles avec leurs attributions ;

- octroie une garantie autonome à première demande (ci-après « la Garantie ») de la commune de Montreuil-le-Gast dans les conditions suivantes aux titulaires de documents ou titres émis par l'Agence France Locale (les Bénéficiaires) :

o le montant maximal de la Garantie pouvant être consenti pour l'année 2023 est égal au montant maximal des emprunts que la commune de Montreuil-le-Gast est autorisé(e) à souscrire pendant l'année 2023,

o la durée maximale de la Garantie correspond à la durée du plus long des emprunts détenu par la commune de Montreuil-le-Gast pendant l'année 2023 auprès de l'Agence France Locale augmentée de 45 jours,
o la Garantie peut être appelée par chaque Bénéficiaire, par un représentant habilité d'un ou de plusieurs Bénéficiaires ou par la Société Territoriale ; et si la Garantie est appelée, la commune de Montreuil-le-Gast s'engage à s'acquitter des sommes dont le paiement lui est demandé, dans un délai de cinq jours ouvrés ;
o le nombre de Garanties octroyées par le Maire au titre de l'année 2023 sera égal au nombre de prêts souscrits auprès de l'Agence France Locale dans la limite des sommes inscrites au budget primitif de référence, et sous réserve que le montant maximal de chaque Garantie soit égal au montant tel qu'il figure dans l'engagement de garantie.

- autorise le Maire ou son représentant, pendant l'année 2023, à signer le ou les engagements de Garantie pris par la commune de Montreuil-le-Gast, dans les conditions définies ci-dessus, conformément au modèle présentant l'ensemble des caractéristiques de la Garantie et figurant en annexe ;
- autorise le Maire à :

o Prendre et/ou signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la garantie autonome à première demande accordée par la commune de Montreuil-le-Gast aux créanciers de l'Agence France Locale bénéficiaires des Garanties ;
o Engager toutes les procédures utiles à la mise en œuvre de ces actes et documents.

N°10 : Budget principal DM n°2

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose d'une part que :
o En raison de la précédente délibération, il convient d'inscrire en section d'investissement les crédits nécessaires en recettes et en dépenses.

o En raison des besoins supplémentaires de personnels, de l'augmentation du point d'indice et d'une plus grande prise en compte du versement des primes de précarité, il convient d'ajuster le chapitre 12 de dépenses du personnel et de couvrir en recettes ces dépenses obligatoires.

Section de Fonctionnement :

- Dépenses :

o Chap. 12 : Charges de personnel
- Article 6332 : cotisations versées au FNAL : + 1 000 €
- Article 6336 ; cotisations CNFPT et Centres de Gestion : + 4 000 €
- Article 6411 : personnel titulaire : + 50 000 €
- Article 6413 : personnel non-titulaire : + 5 000 €
- Article 6451 : cotisations à l'URSSAF : + 25 000 €
- Article 6453 : cotisations aux caisses de retraite : + 2 000 €

- Article 6455 : cotisations pour assurance du personnel : + 3 000 €

- Recettes :

o Chap. 013 : Atténuations de charges
□ Article 6419 : Remboursement sur rémunérations du personnel : + 36 000 €
o Chap. 73 : Impôts et taxes
□ Article 73224 : Fonds départemental DMT0 pour com + 5000 habitants : + 6 000 €
o Chap. 74 : Dotations
□ Article 74832 : attribution du fond départemental de péréquation de la TP : +6 500 €
□ Article 7484 : dotation de recensement : + 3 500 €
o Chap. 77 : Produits exceptionnels
□ Article 7788 : produits exceptionnels divers : + 38 000 €

Section d'Investissement :

- Dépenses :

o Chap. 26 : Participations et créances rattachées à des participations
□ Article 261 : Titres de participations : 15 000 €

- Recettes :

o Chap. 10 : Dotations, fonds divers et réserves
□ Article 10222 : FCTVA : + 3 000 €
□ Article 10226 : Taxe d'aménagement : + 12 000 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la décision modificative n°2 présentée.

N°11 : Maison médicale : souscription d'un emprunt d'un million d'euros

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire rappelle que pour financer les travaux d'extension de la maison médicale, il est opportun de recourir à un prêt de 1 000 000 € sur 20 ans.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différentes offres, après avoir pris connaissance en tous ses termes du projet de contrat et des pièces y annexées établis par Agence France Locale, Société Anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'autoriser M. Lionel Henry, Maire de Montreuil-le-Gast à signer le contrat de prêt.

Article 1 : Principales caractéristiques du prêt long terme

- Montant du contrat de prêt : 1 000 000 EUR (un million d'euros)
- Durée Totale : 20 ans
- Taux fixe : 4,13%
- Mode d'amortissement : Echéances constantes
- Fréquence des échéances : trimestrielle
- Base de calcul : Base 30/360
- Trimestrialité : EUR 18 426,15
- Frais de dossier : Néant
- Commission d'engagement : Néant

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire
M. Lionel Henry, maire de Montreuil-le-Gast est autorisé à signer les contrats de

prêt et à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, à toutes formalités, et à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

N°12 : Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire rappelle que la commune a, par délibération du 26 janvier 2023, mandaté le CDG 35 pour négocier un contrat d'assurance des risques statutaires. A l'issue de la procédure de mise en concurrence, la compagnie retenue est CNP assurances, le courtier gestionnaire est Relyens.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition suivante :

• Durée du contrat : 4 ans (date d'effet : 01/01/2020)
• Contrats CNRACL : Agents Titulaires ou Stagiaires immatriculés à la CNRACL
□ Risques garantis : Tous risques
□ Conditions : 5.2%
□ Nombre d'agents : 16
• Contrat Ircantec : Agents Titulaires ou Stagiaires non-affiliés à la CNRACL et des

Agents non-titulaires

□ Risques garantis : Tous risques
□ Conditions : 0.85%
□ Nombre d'agents : 5

N°13 : Mise à jour du tableau des effectifs

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire présente le tableau mis à jour du tableau des effectifs (page suivante)

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise à jour du tableau des effectifs.

N°14 : Choix du référent déontologue de l'élu local

Rapporteur : M. Henry

Le décret n°2022-1520 du 6 décembre 2022, relatif au référent déontologue de l'élu local et entré en vigueur au 1er juin 2023, prévoit la mise en place d'un référent déontologue de l'élu local. Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la Charte de l'élu local. Ce référent déontologue doit être désigné par le conseil municipal avant le 1er juin 2023. Les missions du référent déontologue sont exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences. Le référent déontologue ne peut être choisi parmi les personnes

Compte-rendu de conseil municipal

exerçant au sein des collectivités auprès desquelles elles sont désignées un mandat d'élu local, ou n'en exerçant plus depuis au moins trois ans, n'étant pas agent de ces collectivités ne se trouvant pas en situation de conflit d'intérêt avec celles-ci ; Plusieurs collectivités territoriales, groupements de collectivités territoriales ou syndicats mixtes visés à l'article L 5721-2 peuvent désigner un même référent déontologue pour leurs élus par délibération concordantes.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la désignation d'un référent déontologue :

□ Article 1 - Désignation du référent déontologue : Maître Michel Poignard, avocat honoraire à la Cour, spécialiste en droit public est nommé en qualité de référent déontologue, jusqu'à expiration du mandat 2020-2026. Au terme de cette durée, il peut être procédé, dans les mêmes conditions, au renouvellement de ses missions.

□ Article 2 - Modalités de saisine du référent : Le référent déontologue peut être saisi par tout élu local de la collectivité.

Le référent déontologue pourra être saisi directement par les élus, par voie écrite, de préférence par mail précisant dans son objet "Saisine du référent déontologue-Montreuil-le-Gast-Confidentiel".

Toute demande fera l'objet d'un accusé de réception par le référent déontologue qui mentionnera la date de réception et rappellera le cadre réglementaire de la réponse. Le référent étudiera les éléments transmis par l'élu, pourra demander des informations complémentaires (par écrit ou à l'oral) et pourra recevoir l'élu afin de préparer son conseil.

□ Article 3 - Modalités de délivrance du conseil : le référent déontologue doit exercer sa mission en toute indépendance et impartialité. A cet égard, il ne peut recevoir d'injonctions extérieures. Le référent communiquera l'avis à l'élu concerné dans un délai raisonnable et proportionné à la complexité de la demande, par écrit ou à l'oral, en fonction du souhait de l'élu concerné. Les avis et conseil donnés par le référent déontologue demeurent consultatifs.

□ Article 4 - Rémunération du référent déontologue : Le référent déontologue sera rémunéré par une indemnité de vacation dont le montant est fixé par dossier traité, conformément à l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n°2022-1520 du 6 décembre 2022. Selon ce texte, le montant de cette indemnité est fixé à 80€ maximum par dossier. Celle-ci sera versée par la Commune selon des modalités à déterminer ultérieurement. Des frais éventuels de transport et d'hébergement peuvent être pris en charge en cas de besoin dans les conditions applicables aux personnels de la fonction publique territoriale.

□ Article 5 : le conseil municipal autorise M. le Maire ou son représentant, à signer

tout document se rapportant à la présente décision

□ Article 6 : le conseil municipal charge M. le Maire, ou son représentant, de l'exécution de la présente décision

N°15 : Avenant à la convention de mise à disposition à titre gratuit de l'ancien presbytère à l'association Miami

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose que par délibération du 1er novembre 2019, la commune a mis l'étage de l'ancien presbytère à disposition de l'association Miami en vue d'accueillir une famille dont la demande d'asile est en cours d'instruction.

A ce jour, bien que la situation sociale et financière se soit améliorée, la famille accueillie n'a toujours pas vu sa demande aboutir.

Après discussion avec l'association Miami, il a été convenu que désormais, la famille était en mesure de participer aux charges d'entretien du bâtiment.

Ainsi il est proposé de mettre à la charge du locataire la somme de 200€.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- valide la proposition de M. le Maire

- dit que la somme de 200 € sera mensuellement facturée au locataire au titre de participation aux charges locatives à compter du 1er novembre 2023

- valide la modification de la convention initiale.

Questions diverses

• M. le Maire informe les conseillers de la prochaine journée éco-citoyenne le 14 octobre qui consistera à mener des opérations de nettoyage du bourg et de l'étang.

• Les travaux d'extension de la maison médicale avancent convenablement. Pour le moment, le calendrier est respecté, la maçonnerie se poursuit au premier étage.

• M. le Maire évoque le projet d'éco-pâturage de la commune. En raison de parcelles qui vont être rétrocédées dans un avenir proche, il convient de réfléchir à un mode de gestion de ces espaces. L'entretien n'est pas toujours mécanisable ou il devient coûteux. Le projet de faire paître des animaux fait son chemin, l'étude de faisabilité suit son cours.

• M. le Maire informe les conseillers que le marché de travaux pour la construction du complexe polyvalent se poursuit jusqu'au 20 octobre. Le choix des entreprises devrait intervenir dans le mois qui suivra le dépouillement des offres. Les travaux devraient pouvoir commencer au début de l'année 2024.

Fin de la séance à 22h50.

• Prochain conseil municipal : mercredi 15 novembre à 20h

Séances publiques, ouvertes à la population, salle du conseil.

Tableau des effectifs et temps de travail au 30 septembre 2023						
Service	Filière	Statut	Catégorie	Grade	Tps de travail	ETP
ADMIN	Administrative	T	B	Rédacteur principal 2ème classe	35	1.00
	Administrative	T	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	35	1.00
	Administrative	T	B	Rédacteur	28	0.80
	Administrative	T	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	32	0.91
	Administrative	T	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	35	1.00
TECH	Technique	NT	B	Technicien principal 2ème classe	35	1.00
	Technique	T	C	Adjoint technique principal 2ème classe	35	1.00
	Technique	T	C	Adjoint technique principal 2ème classe	35	1.00
	Technique	T	C	Adjoint technique	35	1.00
	Technique	T	C	Adjoint technique	35	1.00
CULTURE	Technique	dispo	C	Adjoint technique principal 2ème classe		0.00
	Culturelle	T	C	Adjoint du patrimoine	20.5	0.59
	Culturelle	T	C	Adjoint du patrimoine	17.5	0.50
	Culturelle	NT	C	Adjoint du patrimoine	17.5	0.50
ATSEM	Culturelle	dispo	C	Adjoint du patrimoine		0.00
	ATSEM	T	C	ATSEM principal de 2ème classe	35	1.00
	Technique	T	C	Adjoint technique	35	1.00
CANTINE	Technique	T	C	Adjoint technique	35	1.00
	Technique	S	C	Adjoint technique	35	1.00
PERI SCOLAIRE	Technique	T	C	Adjoint technique principal 2ème classe	35	1.00
	Technique	T	C	Adjoint technique	30.08	0.86
	Technique	NT	C	Adjoint technique	20.81	0.59
	Technique	NT	C	Adjoint technique	18.3	0.52
	Technique	T	C	Adjoint technique	26.34	0.75
ANIMATION	Technique	T	C	Adjoint technique	33.75	0.96
	Animation	T	C	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	35	1.00
	Animation	T	C	Adjoint d'animation	35	1.00
	Animation	NT	C	Adjoint d'animation	32.1	0.92
	Animation	NT	C	Adjoint d'animation	34.72	0.99
TOTAL	Animation	NT	C	Adjoint d'animation	28.05	0.80
	Animation	NT	C	Adjoint d'animation	19.71	0.56
					TOTAL	25.27

La rentrée à l'école Arc-en-Ciel

Lundi 4 septembre, c'est la rentrée à l'école Arc-en-Ciel ! L'équipe enseignante de l'élémentaire se présente et accueille les nouvelles familles.

Après quelques petits rappels sur le fonctionnement de l'école, ses différents partenaires et contributeurs financiers (mairie et association de parents d'élèves) ...



Les élèves de cycle 2 sont conviés à se rassembler sur les marches afin de démarrer cette nouvelle année scolaire en chanson et dans la bonne humeur avec Gaël Hervouin, professeur du CP et chef de chœur enthousiaste.

Ce début de matinée s'est clôturé par un café offert aux parents par des membres de l'association des parents d'élèves "Les crayons de couleur" et son président Antoine Morin.

● Catherine Jossé, enseignante à l'école Arc-en-Ciel



L'école Arc-en-Ciel au festival Court-Métrage



Mardi 26 septembre 2023, des élèves de CM1 et de CM2 de l'école publique Arc-en-Ciel de Montreuil-le-Gast ont participé au festival "Court-Métrage* à Rennes.

Ils y avaient déjà participé l'année dernière et ce fut une volonté de leur part d'y retourner. Les élèves ont visionné 7 court-métrages : PLSTC ; Gone, looking for life ; Aaah ! ; Autosaurus Rex ; La Fée Sorcière ; Lagrimas de dragon ; Canary.

A la fin de la séance, chaque élève a pu voter pour son film préféré. Nous attendons avec impatience le nom du grand gagnant. Celui-ci se verra attribuer une somme d'argent pour l'aider à financer un nouveau projet.

L'aventure ne s'arrête pas là. En effet, les élèves participent au Concours "Critique sur Court". Il est demandé à chacun d'écrire une critique cinématographique sur un court-métrage de son choix. Nous souhaitons donc à tous les élèves : bonne chance ! Ils ont jusqu'au 17 novembre pour envoyer leurs travaux : un écrit argumenté d'une illustration. Remise des prix le mercredi 20 décembre.

● Elodie Lerebourg, enseignante à l'école Arc-en-Ciel

Contact :

Madame Garçon, directrice Ecole publique : 02 99 66 69 09

Ecole Notre-Dame : une matinée sportive à l'école

Vendredi 22 septembre 2023, en fin de matinée, tous les enfants de l'école se sont réunis dans la salle des sports, pour jouer à un jeu collectif sur le thème des Jeux Olympiques.



Après une explication concernant les symboles des Jeux Olympiques (drapeau, flamme, etc...), nous avons constitué des équipes multi-âges pour aller chercher en relais des morceaux des affiches des Jeux Olympiques, puis nous les avons assemblé comme des puzzles.

Ce fut un moment rempli d'entraide, d'encouragements, de course et de grand plaisir !

Ecole Notre-Dame : une marche des 4 saisons 1ère édition

Mardi 26 septembre 2023, les enfants de la classe de TPS-PS-MS et ceux de GS-CP ont effectué leur première marche des 4 saisons, sur les chemins de Montreuil-le-Gast.

Voici le compte-rendu de cette promenade:

- Nous avons marché pendant 1 heure.
- Nous avons parcouru presque 1 km.
- Nous portons un gilet ou une veste. Nous avons tous des manches longues. Il y avait du soleil et un ciel bleu, avec quelques nuages blancs.

Ecoles, Associations...



Nous suivrons à chaque édition le même parcours. Nous avons repéré les différentes nuances de vert dans les arbres, certains arbres commençaient aussi à avoir des feuilles qui rougissaient. On a vu quelques fleurs sur le chemin mais qui commençaient à faner. Nous sommes passés à côté de champs de maïs qui ont été coupés à l'aide d'une ensileuse. Nous avons observé des châtaignes et leurs bogues, des glands (on a vu que quand ils étaient marrons, cela voulait dire qu'ils allaient bientôt tomber alors que les glands verts tomberaient un peu plus tard dans la saison), des mûres, des nèfles... L'herbe était mouillée et nous avons des brindilles sur nos chaussures en rentrant.

Contact :

Marion Sanchez, chef d'établissement Ecole Notre-Dame :
02 99 66 94 18 ; <https://notredame35mlg.toutemonecole.fr>

Vente de sapins de Noël avec les Crayons de couleurs

L'Association des crayons de couleur, en collaboration avec l'école et la pépinière de la Coloflore, vous propose une vente de sapins de Noël.

Il s'agit de sapins Nordmann issus d'un producteur local. Les bénéfices seront entièrement reversés à l'école arc en ciel pour financer les projets des enfants. La date limite pour passer la commande est fixée au mercredi 8 novembre. La réception des sapins (en filets) se fera sur le parking de l'école de Montreuil-le-Gast le Vendredi 1 Décembre de 16Hh00 à 19h.

A cette occasion il y aura, sur place une vente de vin chaud, chocolat chaud et de gâteaux.

Vous pouvez commander directement en ligne en flashant ce QRCode ou via les bons de commandes disponibles à la boulangerie.



Contact :

Margaux Lebastard : asso.lescrayonsdecouleur@gmail.com OU lescrayonsdecouleur@gmail.com ; 06 75 51 00 96

Des places disponibles au sein des activités du FEP

Les activités ont repris depuis quelques semaines. Il est toujours possible de venir découvrir et s'inscrire.

Des places sont disponibles dans les sections art floral, arts plastiques, baby-gym, badminton, danses bretonnes, judo, tennis de table.

Cette année, le FEP propose 2 cours de danse contemporaine. Le mercredi de 16h30 à 17h30 pour les 8--9-10 ans et de 17h30 à 18h30 pour les 6-7 ans.

Repas du FEP : sur le thème de la Bretagne



Le samedi 21 octobre a eu lieu le repas du FEP sur le thème de la Bretagne.

L'occasion de mettre en avant les activités de l'association. Le repas a été préparé par nos experts Stéphanie et JF accompagnés par l'équipe de bénévoles pour élaborer des moules frites aux multiples sauces.

Une décoration de la salle aux couleurs de la Bretagne avec une composition florale préparée par l'atelier floral.

Une belle soirée gourmande !

A l'année prochaine pour un nouveau thème culinaire...

Ateliers cuisine du FEP : c'est reparti pour une nouvelle saison !

Stéphanie et JF ont remis le tablier pour cette nouvelle saison d'ateliers de cuisine pour les adultes, les ados (12-15 ans), les enfants (9-11 ans) et les petits (6-8 ans).

Les ateliers adultes ont lieu le vendredi soir, avec repas après, et ceux des enfants le samedi matin. Ils rapportent chez eux ce qu'ils ont préparé pour une dégustation en famille. Les ateliers s'adressent à tous, pas de niveau requis. Ce sont des moments de partage et d'échanges. Rien à apporter, tout est fourni sauf le tablier et le torchon.

Il reste quelques places pour les ateliers :

- **Adultes :**

- **10 novembre : Bretagne revisitée** (22 € : Côtes de porc en saupiquet & Oignons en panacotta, royale d'artichaut au lait ribot, Tarte tatin & crèmeux au cidre)

- **1er décembre : Fêtes** (38 € : Bayadère de Paimpol, Filet de canette aux dragées, carottes au citron, tagliatelles de céleri, champignons farcis au persil tubéreux, Charlotte toute rose)

- **2 février 2024 : Nouvel an chinois** (22 € : Rouleau de printemps & Boulettes de crevettes piquantes, Porc au caramel & nouilles "sautées les mines")

- **19 avril 2024: Bistronomique** (22 € : Flan aux 2 asperges, noix et gésiers confits, Pavé de St-Pierre & curry vert & sorbet au chèvre et au sarrasin)



- **31 mai 2024 : Tout feu, tout flamme** (22 € : Maquereaux flambés & galettes de chou romanesco et avocats, Crème brûlée à l'ananas flambé)

- **Ados :**

- **13 janvier 2024 : Asiatique** (12 € : Bo-bùn, Cheese-cake japonais)

- **23 mars 2024 : Italie** (22 € : Escalope de veau à la milanaise avec sauce tomates maison, Tiramisu)

- **Petits :**

- **2 décembre 2023 : La pomme dans tous ses états** (12 € : Gratin de jambon & pommes de terre ; Far breton aux pommes)

- **16 mars 2024 : Mexique** (12 € : Empanada, sauce chimichurri, Chili con carne)

- **15 juin 2024 : spécial œufs** (12 € : Œufs mimosa en différents services ; Œuf au chocolat à la mousse de petits suisses).

Le 1er atelier pour les ados a eu lieu le 14 octobre. Direction la Méditerranée et son soleil puisqu'ils ont préparé des falafels aux lentilles et pois chiches avec une sauce yaourt et citron vert et des lasagnes du jardin. Qui a dit que les enfants ne mangeaient pas de légumes ?

Contact :

Stéphanie Aminot : 06 67 09 36 92 ; JF Jousseume : 07 69 23 66 49 ; abc35mlg@gmail.com

Pas Sages à l'Acte : vers 2024 !

Troupe jeunes : la saison 6 est lancée !

Les troupes Minis et Ptits Pas Sages ont repris le chemin des ateliers théâtre animés par Julie Michel comme les années précédentes.

Les groupes (8/11 ans et 11/15 ans) se retrouvent chaque lundi pour peaufiner le jeu théâtral au travers d'exercices et d'improvisations pour préparer le spectacle qui sera présenté au public montreuillais le 1er Juin 2024.

L'aventure continue pour ces jeunes passionnés par ce monde magique où le travail est accompli sérieusement sans se prendre au sérieux.

Troupe adultes

Nouveau projet pour la troupe adulte !

Comme les jeunes, les adultes ont repris le chemin de la scène dénudée de décor, à huis clos, les 8 comédiens (Carole, Cathy, Chrystèle, Nolwenn, Sylvie, Véronique, Yvon et Jacky) s'approprient leur personnage en échangeant les répliques de l'auteur Michel Le Dall. Le travail d'interprétation est lancé pour être tous prêts à présenter cette comédie « A la Bière Fraîche ! » en mars prochain. Dès les premières répétitions se dégage une ambiance studieuse parfois déjantée qui annonce de bons moments à partager entre les acteurs et le public. En dehors de l'activité théâtrale, l'ensemble de la troupe s'active également pour la confection des décors, recherche d'accessoires, démarches administratives, constitution des besoins en matériel son et lumières, planification des rendez-vous Logistique avant, pendant et après les représentations, bref



tout une organisation nécessaire pour que vous soyez confortablement embarqués dans cette nouvelle aventure, pleine de rebondissements, de situations cocasses et de répliques surprenantes.

Save the date : les 15, 16, 17, 19, 22 et 23 Mars 2024.

Théâtralement Vôtre, Les Pas Sages à l'Acte

Contact :

Jacky Salmon, 06 66 15 84 62 ou 02 90 89 47 20 ; e-mail : lespas-sagesmontreuilg@gmail.com

Les prochains rendez-vous du CDF

Le comité des fêtes vous rappelle ses prochains rendez-vous :

- le dimanche 12 novembre : 2ème édition de la bourse aux jouets d'occasion



- le samedi 18 novembre : fête de la soupe où nous vous attendons nombreux pour participer et goûter les différentes soupes. Vous pouvez vous inscrire en nous contactant par mail. Merci à tous ! Le comité des fêtes.

Contact :

Izabelle Le Gall, présidente : cdfmlg35520@gmail.com

Le football a, lui aussi, fait sa rentrée

La saison a commencé officiellement le dimanche 27 août avec le 1er tour de la coupe de France. Ce jour-là nous avons pu rendre un dernier hommage sur le terrain à Alain Crespel avec une minute de silence et des joueurs portant un brassard noir.

Du côté des adultes trois équipes sont engagées dont deux en seniors (à partir de 17 ans). Le début de championnat D2 est difficile, mais l'équipe se sublime en coupe, puisqu'elle a déjà éliminé trois équipes évoluant en D1. L'ambiance est toujours au beau fixe.

Les vétérans (à partir de 35 ans) accueillent également de nouvelles recrues et ont repris en septembre le chemin du championnat et de la coupe.

Associations

Les P'tits Korrigans

L'association Les P'tits Korrigans est un regroupement d'assistantes maternelles qui offre à ses membres un réseau d'entraide et de sociabilisation. Elle favorise l'éveil et prépare l'enfant à l'entrée à l'école en lui faisant découvrir de nombreux jeux, activités et partage des moments avec d'autres enfants lors des espaces jeux et des temps forts.

Le bureau a été réélu lors de l'assemblée générale de l'association du 12 octobre, il est composé de 3 co-présidentes : Véronique Bignon, Vanessa Colin et Anne Quévert. L'association a repris ses activités début septembre :

- Les espaces jeux : les mardis et mercredis matin de 9h30 à 11h00 dans les locaux de la médiathèque et le vendredi matin, animé par le RPE.
- Les temps forts environ tous les 2 mois avec au programme, Halloween, Noël, Epiphanie, Carnaval, Pâques et la fête de la musique
- Les spectacles : un spectacle aura lieu en janvier avec la Compagnie blablalala et un autre en juin avec la compagnie Marizik.
- Les sorties : une sortie à la ferme et à la caserne des pompiers est prévue également dans l'année.

Nous faisons un appel aux dons de jeux, livres, jouets que nous mettrons en vente lors de la prochaine braderie de Montreuil. Les fonds récoltés nous permettront de financer les spectacles proposés aux enfants.

Contact :

Véronique Bignon : 06 14 54 51 59 ; Vanessa Colin : 06 36 02 28 91 ; Anne Quévert : 06 72 79 51 33 ; mail : lespetitskorrigans@gmail.com



Notre école de foot continue de grandir avec une cinquantaine d'enfants âgés de 5 à 8 ans. Cette forte augmentation nous donne un nouveau défi, celui de dimensionner l'encadrement pendant les entraînements du mercredi après midi et samedi matin. Heureusement, les parents sont toujours de bonne volonté pour nous donner un coup de main. Nous recherchons toujours des personnes souhaitant s'investir dans l'encadrement avec les jeunes (formation financée par le club).

Notre équipe U11 poursuit sa progression après des brassages convaincants. Ils attaqueront, après les vacances de la Toussaint, leur championnat et la coupe, Nous poursuivons notre entente avec l'AS Vignoc Hédé Guipel pour la catégorie 13 avec trois équipes.

Nos arbitres Louis Girolet (jeune arbitre Ligue) qui vise à présent l'échelon national et Valentin Truet (senior D1) continuent leur progression les samedi et dimanche sur les terrains voisins.

Contact :

Julien Trochel, président ASM Foot : 06 88 50 49 25 ; julien.trochel@gmail.com

Une 20ème saison encourageante pour Croq'la Zic a fait son cirque !

Croq' la Zic a de beaux jours devant elle a en croire les inscriptions 2023-2024 ! Avec plus de 60 adhérent.e.s, l'association affiche complet pour sa 20ème année d'activité et a même du refuser plusieurs demandes d'inscriptions, faute de créneaux disponibles...

Pour combler les départs de deux professeurs et ainsi pouvoir proposer le plus de cours possibles, Croq' la Zic a recruté deux "nouveaux" professeurs : Pierre qui a pris la direction de la chorale ainsi que les cours d'éveil musical, multi-musique et guitare ; et Réjane, ancienne animatrice dans l'association, qui a repris les cours de piano et de chant.

Le nouveau rendez-vous musical des Montreuillais est véritablement un succès ! En organisant une 5ème Karaoké Party le 20 octobre dernier, Croq' la Zic a de nouveau rassemblé des chanteurs et chanteuses de tout âge qui ont poussé la chansonnette toute la soirée !

Le prochain karaoké sera organisé au profit du Téléthon, durant 24h, les 8 et 9 décembre.

Contact :

Pierre Oblin, président de Croq' la Zic : croq.lazic@gmail.com ; www.croqlazic.com ; www.facebook.com/croq.lazic ; 07 68 78 88 23

Téléthon

Téléthon 2023 : un week-end qui s'annonce musclé...

Les bénévoles montreuillais sont déjà investis depuis quelques mois pour vous préparer une édition 2023... musclée ! Le thème retenu cette année par l'AFM Téléthon nous incite à mobiliser nos muscles au profit de ceux qui ne le peuvent plus.

Habitants, agriculteurs et maraîchers de Montreuil-le-Gast et des communes voisines, tous bénévoles, se sont mobilisés pour cultiver quatre nouvelles variétés de pommes de terre : Europa, Sirtema et Monalisa qui conviennent pour toutes utilisations culinaires, Rosabelle qui est plus adaptée pour les frites, au four, en purée et potage ainsi que des Charlène plutôt utilisées en salade, vapeur, mitonnées ou encore rissolées.

Les semis ont été offerts par la coopérative "Le Gouessant" de Gévezé et le champ mis à disposition par un agriculteur montreuillais. Ainsi, 100% des ventes de pomme de terre seront reversés à l'AFM Téléthon !

Les pommes de terre sont proposées en filets de 6kg au prix de 15€, quelle que soit la variété. Il est possible de passer commande en ligne sur le site internet, par mail ou par téléphone.

Associations

Les "ramasseurs" de patates au profit du Téléthon.



Les commandes seront à récupérer sur le parking de la mairie de Montreuil-le-Gast le vendredi 17 novembre de 18h à 20h ou le samedi 18 novembre de 10h à 12h.

Au programme des 8 et 9 décembre :

Vendredi 8 décembre :

- Les élèves des écoles se mobiliseront pour la traditionnelle "course du muscle"
- Les enfants pourront participer après l'école au ciné-enfants avec le film animé "Élémentaire". Un goûter sera offert. Participation minimum de 2€ par enfant. Un Pédibus sera organisé par les bénévoles pour récupérer les enfants à la sortie des classes. Attention : Sur inscription avant le 6 décembre impérativement ! Pour une question de responsabilité, aucun enfant ne sera ajouté à la liste le Jour-J, même avec une autorisation écrite ou orale du responsable légal. Les enfants qui n'auront pas été inscrits à temps ne seront pas pris en charge par les bénévoles.
- A partir de 19h et jusqu'au samedi 9 décembre 19h, vous pourrez muscler vos cordes vocales au cours des 24 heures de karaoké (buvette et restauration : planches charcuterie/fromages/végétariennes et assiettes d'huîtres sur place). Minimum 5€ l'entrée, valable 24h.

Samedi 9 décembre :

- Yoga : 9h00-10h30 (yoga adulte), 10h30 - 12h (yoga parent/enfant) 15h - 16h30 (yoga adulte) 16h30
 - 18h (yoga adulte), minimum 5€, sur inscription
 - Zumba avec Elodie : samedi 9 décembre de 14h à 16h (salle des sports), minimum 5€
 - Le samedi soir, notre traditionnel repas animé : parmentier de canard, pomme au four caramel carambar. 14€ sur place avec apéritif. 12€ à emporter. Réservations en ligne ou en déposant le bon de commande en mairie avant le 1er décembre.
- À venir : Commandes d'huîtres et vins pour le 9 décembre et le 23 décembre. Les informations seront prochainement disponibles sur le site internet.
- Nous avons toujours besoin de vous ! Devenez bénévole et rejoignez-nous pour notre prochaine réunion le 21 novembre, 20h30 à la salle des associations.

Commande repas : coupons en mairie à déposer dans la boîte prévue à cet effet avant le 1er décembre.

Commandes internet et programme complet du Téléthon 2023 sur le site internet : <https://www.croqlazic.com/telethon2023>

Contact :

telethon.montreuillegast@gmail.com ; www.facebook.com/telethon.montreuillegast ; <https://www.croqlazic.com/telethon2023>



De la bonne humeur au Club de l'Amitié

Au club de l'Amitié de Montreuil-le-Gast, la reprise s'est faite dans la bonne humeur, chacun étant heureux de retrouver ses activités du jeudi.

- Le 3 septembre, le Club de l'Amitié a été heureux de voir que ses décorations pour le char de la Rosière étaient en bonne place. La Rosière était très belle, le spectacle magnifique, le repas joyeux.
- Le 6 septembre, notre Club rejoignait d'autres clubs pour le traditionnel pique-nique de Feins organisé par le Secteur de Saint Aubin d'Aubigné de la fédération du Gemouv35. La journée s'est déroulée dans une ambiance joyeuse sous un soleil ardent. Repas agréable, balade autour de l'étang du Boulet, parties de pétanque ou de palets, jeux de cartes et de société et, au final, une tombola sans prétention, qui a fait quelques heureux.
- Le repas tête de veau à Cardroc le 28 septembre : la majorité du club s'est retrouvée à l'auberge Lucas pour un repas dansant. Au total 48 membres qui ont pris plaisir à tourner au rythme de l'accordéon de Charlie Musique.
- Le café numérique a commencé le 22 septembre avec 6 participants avec, pour thème, le smartphone et ses fonctions de base, afin d'apprendre à bien maîtriser son smartphone, information agrémentée d'un café et d'un petit gâteau pour bien accompagner la séance.
- Le concours de belote s'est déroulé le vendredi 13 octobre dans une joyeuse ambiance avec 116 participants soit 58 équipes. Tous sont repartis avec un lot de « cochon », les premiers avec des rôtis, les derniers avec un jarret. Ce fut une bonne journée qui rappelle à tous l'importance de préserver nos coutumes tout en renforçant les liens au sein de la communauté.



Associations

Prochaines dates à retenir :

- Concours de Gai-Savoir : le 17 novembre 2023
Inscriptions à partir de 13h30, début à 14h.

Avec un ancien lauréat de question pour un champion M. Claude Canon, un après-midi de réflexion et de convivialité. Jeu de Questions/Réponses par équipe pour tous les fans de sciences, d'histoire, de géographie et biens d'autres matières, avec de délicieux gâteaux, crêpes et boissons qui vous attendront au bar de la salle polyvalente. Par équipe de 2 ou 3 personnes. Engagement 4.5€ par équipe.

- Grand loto du Club : le 24 novembre 2023 en soirée.
A partir de 20h30 ; ouverture des portes à 18h30, ouvert à tous, jeunes et moins jeunes. 2 300€ de lots à gagner ; 2€ la carte 1 offerte pour 10 achetées, cartes Bingo Fétiche et Partie Surprise - Buvette & restauration sur place - Animation Maxime35. ; Inscriptions par SMS ou Tél au 06 63 24 80 80
- Repas de Noël : jeudi 7 décembre 2023 de 12 h à 18 h.
C'est bientôt l'heure de Noël ! Cette fête ne serait pas complète sans vous. Le repas et les boissons seront prêts, nous mangerons, boirons, serons heureux ensemble, car ne pas s'amuser avant Noël est interdit. Venez pour passer un bon moment et fêter Noël avant l'heure.
Salle Polyvalente, Rue de la Barbais, Montreuil-le-Gast. Inscription avant le jeudi 23 novembre

- Spectacle de fin d'année à Fougères : mardi 12 décembre 2023 à 14h30. Espace Aumallerie Fougères
Spectacle de Music-hall "Autour du monde" : COMPLET

- Sortie Tout le monde veut prendre sa place (Studio 102) : mercredi 15 novembre 2023* (De 13h15 à 19h00)
Départ de Melesse vers 7h30 (Arrêt déjeuner libre en cours de route, à la charge de chacun des participants) ; vers 13h (Studio 102, A la Plaine Saint Denis) au nord de Paris*. Dress Code : pas de marques apparentes, privilégiez une tenue colorée en évitant le noir, vert ou fluo svp*. Collation sur place (apportée par chacun) ; Vers 19h15 Route retour. Arrêt commodités en cours de route (repas léger à la charge de chacun des participants) Arrivée à Melesse vers 00h45.
Prix par personne : 77,00 € ; réservation le plus rapidement possible auprès de la présidente

- Sortie Féerie de Noël et Bocage Ornaïs au Grand Chemin de Madré (53) : mercredi 6 décembre 2023
Départ de Melesse : 13h ; arrivée au Grand-Chemin vers 15h30 ; boisson chaude et gâteaux ; 16h : Pièce de théâtre : "Basile Boitou, tueur de cochon" avec "Les contes des Mille et Une Truies" : en des temps pas si lointains les tueurs de cochons se faisaient contoux après avoir fait goûter le boudin et autres morceaux à leur auditoire.
Renouant avec la tradition de ces veillées Basile évoque avec humour et malice les mille et une aventures où le "Noble" était aux prises avec les hommes, fées et autres personnages de légendes. Durée : 1 heure ; 17h15 : Circuit commenté des principaux villages Ornaïs ; 20h45 : Dîner au Grand-Chemin ; 22h45 ; retour vers Melesse ; arrivée vers 01h.
Réservation auprès de la présidente.

A.G du Club de l'Amitié de Montreuil-le-Gast le 25 janvier 2024 à partir de 10h30 ,salle polyvalente suivi d'un buffet froid.

Contact :

Catherine Launay, présidente du Club de l'Amitié :
club.montreuillegast@gmail.com ; 06 45 18 98 36

UNC Montreuil-le-Gast : cérémonie du 11 novembre 2023

L'association des Anciens Combattants UNC de Montreuil-le-Gast va célébrer l'armistice du 11 novembre en organisant une matinée dédiée au devoir de mémoire comprenant :

- Le rassemblement à partir de 10h30 à la Mairie
- Le défilé de la mairie vers le monument aux Morts à 10h45
- Le Lever des Couleurs vers 11h
- La lecture des lettres officielles suivi du dépôt de gerbes, du recueillement et de la minute de silence en hommage aux Montreuillais tombés au combat.

Les Anciens Combattants et leurs sympathisants invitent toute la population à participer avec les enfants, les professeurs des écoles et faire ainsi preuve du devoir de mémoire envers nos anciens qui ont œuvré pour le pays et sont morts pour notre pays et dont les noms sont gravés sur le monument. Un vin d'honneur sera servi par la municipalité à l'issue de la cérémonie.

Contact :

Jean Pierre Haicault, président : 06 18 01 34 84 ; René Blot, secrétaire : 06 11 89 73 92 ; Jean-François Rousselin, trésorier : 06 83 12 62 95

L'actu de l'association des Rosières de France

L'association Rosières de France organise son traditionnel marché de Noël le samedi 16 décembre et son réveillon de la Saint-Sylvestre le dimanche 31 décembre.

- **Marché de Noël samedi 16 décembre 2023 de 10h00 à 18h00** à la salle polyvalente, de nombreux exposants présents, petites restaurations sur place : boissons chaudes et fraîches, galettes saucisse, crêpes, frites, etc... Présence du Père Noël et d'une exposition de petites voitures.
Accueil des exposants à partir de 8h30.

Contact et réservations Marché de Noël :

Eric Durand (président) : 06 84 09 57 53 ; eric.durand14@orange.fr ; Jean-Luc Geffroy (vice-président) : 06 74 96 00 98 ; jeanluc-bea.geffroy@gmail.com

- **Réveillon de la Saint-Sylvestre dimanche 31 décembre 2023** à partir de 19h30 à la salle polyvalente de Montreuil-le-Gast. Prix repas + soirée dansante

- adulte 97,00 €
- enfant moins de 12 ans 18,00 €
- Réservation avant le 10 décembre

Contact et réservations Réveillon :

Alain Amaury (trésorier) : 06 85 64 52 69 ; Chantal Dugué (secrétaire) : 06 81 91 41 01 ; Eric Durand (président) : 06 84 09 57 53



Annick : poétesse discrète et sensible



L'univers d'Annick Genest du Club de l'Amitié de Montreuil-le-Gast est un domaine où les mots se mêlent pour créer des mondes, des émotions et des réflexions.

Dotée d'une personnalité discrète, Annick préfère laisser ses mots parler pour elle. Elle évite les projecteurs et préfère s'exprimer à travers son art.

Sa discrétion n'a pas entravé sa capacité à toucher profondément les âmes de ceux qui lisent ou écoutent ses poèmes.

Elle sait comment évoquer des émotions intenses avec une simplicité qui peut laisser sans voix.

Les thèmes abordés dans ses textes sont universels. Cependant, c'est la manière dont elle les aborde qui les rend spéciaux.

Annick trouve de la beauté dans les petits détails du quotidien, transformant des moments banals en véritables pépites.

Elle comprend que chaque personne porte son propre fardeau et essaie toujours d'alléger le poids des autres avec des mots doux et des gestes attentionnés.

Annick a traversé de nombreuses expériences qui ont contribué à façonner la personne qu'elle est devenue. Sa sagesse est le fruit de ces nombreuses années, de défis surmontés et de moments de joie. Elle sait que la vie est un voyage, parfois difficile, parfois merveilleux, mais toujours précieux.

Elle sait voir au-delà des apparences, comprendre les nuances de la vie et transmettre cette sagesse à travers ses écrits.

Catherine Launay, Présidente du Club de l'Amitié de Montreuil

Une belle journée

Elle restera pour eux leur plus belle journée

Car l'enfant que tous deux attendaient

Venait de montrer le bout de son nez...

Tel un papillon, il a quitté son cocon de tendresse,

Ce ventre arrondi, tissé d'amour et de caresses,

Dans lequel la vie cachée l'a façonné.

Quel étrange mystère que naître :

Une délivrance pour ce petit être,

De la souffrance pour la maman,

Puis tout s'oublie dans l'émerveillement

D'avoir mis au monde un enfant !

Comme ils étaient émouvants

Ces visages bouleversés,

Se penchant sur leur nouveau-né,

Eblouis et comme fascinés

Par la splendeur d'un tel événement.

Des larmes glissaient silencieusement,

Perles d'un bonheur rendu muet

Par l'émotion de devenir parents.

L'âme en paix, blotti contre sa maman,

L'enfant souriait aux anges

Qui devaient lui chanter les louanges

D'être un trésor aussi précieux.

Dans le regard du papa ému et silencieux,

Cette image qui s'est gravée dans ses yeux :

La maman serrant contre elle

Cette vie nouvelle,

Cette vie qui s'est construite lentement

Pour devenir leur enfant.

Annick Genest



La déclaration préalable de travaux : l'étape obligée avant tout travaux !

Au cours de nos déplacements dans la commune, nous avons déjà identifié certaines constructions qui ont été réalisées sans autorisation et nous avons adressé des courriers aux personnes concernées afin qu'elles puissent régulariser leur situation.

Nous sommes conscients qu'il n'est pas très agréable de recevoir ce type de relance. Aussi, si vous avez réalisé des travaux sans autorisation et que vous souhaitez les régulariser, nous vous invitons à venir nous déposer en mairie une déclaration préalable a posteriori. Il vous suffira de mentionner dans le formulaire Cerfa qu'il s'agit d'une régularisation.

L'obtention d'une déclaration préalable est une étape incontournable de votre projet de construction si vous envisagez de rénover ou d'agrandir votre maison. Cette autorisation d'urbanisme, version simplifiée du permis de construire, est en effet un document obligatoire, sans lequel vous ne pouvez pas concrétiser votre projet. C'est un dossier administratif qui permet au service urbanisme de vérifier que votre projet respecte les règles du PLUi en vigueur.

La Déclaration Préalable de Travaux est exigée pour les travaux de faible envergure tels que :

- Toute construction nouvelle entraînant la création d'une surface comprise entre 5 et 20 m² et d'une hauteur inférieure à 12 mètres
- Des extensions de bâtiment existant, d'une surface comprise entre 5 et 20 m² (40 m² si les travaux se situent dans la zone urbaine)
- Des travaux qui modifient l'aspect extérieur de la construction (création d'ouverture, changement de porte ou de fenêtre par un autre modèle...)
- Des travaux de ravalement
- Des constructions de mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure à 2 mètres
- De toute construction de clôtures
- Des piscines non couvertes d'une superficie comprise entre 10 et 100 m² et dont la couverture est inférieure à 1,80 mètres (au-delà de 1,80 mètres, il faut un Permis de construire)

Malgré les apparences, il ne s'agit pas d'une simple formalité, ni d'un simple formulaire Cerfa à remplir. Il s'agit d'une véritable autorisation d'urbanisme que l'instructeur peut refuser, au même titre que le permis de construire.

Si vous décidez de réaliser vos travaux sans obtenir d'autorisation d'urbanisme au préalable alors qu'elle est obligatoire, cela représente une infraction au code de l'urbanisme.

- Carole Piguel, adjointe au maire en charge de l'urbanisme

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS !

> 12 | 11 | 2023

BOURSE JOUETS
CDF I
Salle polyvalente

Et encore...

8 & 9 | 12 | 2023 TELETHON
Salle polyvalente

> 18 | 11 | 2023

FETE DE LA SOUPE
CDF I
Salle polyvalente

> 24 | 11 | 2023

GRAND LOTO
Club de l'Amitié I
Salle polyvalente

16 | 12 | 2023 MARCHE DE NOEL
Salle polyvalente

Infos pratiques

Mairie - 3 rue de la Mairie 02 99 66 90 39
mairie@montreuil-le-gast.bzh

Médiathèque - rue des Bégonias 02 99 66 19 40

Pôle Enfance Jeunesse Restauration Médiathèque :
Cécilia Frixon, responsable Pôle 06 40 44 17 13
Accueil de loisirs / Augustin 06 86 22 96 62
Espace Jeunes / Marion 06 78 31 44 77

Gendarmerie de Betton 17 ou 02 99 55 85 38

Pompiers de Melesse 18 ou 112 (portable)

FGDON35 09 75 53 57 91

Informations santé :

Médecin / dentiste de garde 15
Les gardes s'entendent du samedi 12h au lundi 8h (médecin), les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h (dentiste).

Maison médicale rue des Bégonias :

Médecins :
Dr Boulanger, Girald, Hoarau-Duverger, Kergozou,
02 99 66 94 51

Masseurs-Kinésithérapeutes :
Mme Lemoine 09 87 14 36 38

Infirmiers :
Mme Demarchelier, M. Llavori 02 99 66 09 79

Orthoptistes :
M. David, Mme Rousseau 09 87 39 49 39

Diététicienne :
Mme Bouffaré 07 85 28 34 66

Psychologue :
Mme Savigny 06 66 15 49 17

Pharmacie Siboni, rue de la Barbais 02 99 66 93 62

Dentistes :
Mme Rossa, Mme Courgeon, Mme Podeur
rue des Artisans 02 99 66 92 95

Ostéopathe :
Mme Gicquel, 1 rue centrale 07 86 34 27 84

Taxi : Val' Taxi (Mme Leroux) 06 87 56 13 03
Alma Ambulances (M. Berouzi) 02 99 69 36 15

Informations sociales :

CDAS de St-Aubin d'Aubigné 02 99 02 37 77
MDPH Rennes 08 10 01 19 19
Infos sociales en ligne 08 10 20 35 35
Conciliateur de justice : permanences dans les mairies de
Melesse, La Mézière, St-Aubin d'Aubigné.

Collecte des ordures ménagères

Smictom ValcoBreizh 02 99 68 03 15

Jour de collecte (ordures ménagères) : jeudi (le jour suivant si jour férié avant le jeudi).

La collecte du tri sélectif (bacs jaunes) se fait tous les 15 jours. **Pour notre commune, c'est le mardi, semaine impaire.**

ⓘ La collecte commence dès 6h du matin. Ne déposez vos sacs et bacs que la veille au soir au plus tôt.

Les bacs ne doivent pas rester sur la voie publique après la collecte.

ⓘ **Attention : les cartons bruns (colis, emballage électroménagers, etc...) ne sont pas collectés et doivent être déposés en déchetterie.**

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mairie :	mardi	9h - 12h	14h - 18h
	jeudi	9h - 12h	14h - 18h
	vendredi	9h - 12h	14h - 18h
	samedi	9h - 12h	

Médiathèque La Grange :	mardi		16h - 18h
	mercredi		16h - 18h
	vendredi		16h - 18h
	samedi	10h30 - 12h30	

Déchetterie Melesse - horaires d'hiver :	lundi		14h - 17h
	mardi	9h - 12h	14h - 17h
	mercredi	9h - 12h	14h - 17h
	vendredi	9h - 12h	14h - 17h
	samedi	9h - 12h	14h - 17h